
UNION DEPARTEMENTALE CGT DE LA HAUTE-SAVOIE

**29 rue de la Crête
74 960 CRAN GEVRIER**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANUELS

EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2024

Union Départementale CGT 74

Rapport sur les comptes annuels 2024

Aux membres du Comité Général

Appelés à statuer sur les comptes de l'Union Départementale CGT de Haute-Savoie

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre commission exécutive, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre Union Départementale CGT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Union Départementale CGT de Haute-Savoie à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Responsabilités de la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient aux membres de la commission politique financière de contrôle de veiller à établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'ils estiment nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il leur incombe d'évaluer la capacité de l'Union départementale à poursuivre son activité, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'union départementale ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Commission Exécutive après contrôle par la Commission Financière.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet systématiquement de détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre union départementale.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Ermont le 29 décembre 2025



Claudine Vergnolle
Associée Commissaire aux comptes

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



DIAGORIS

Union Départementale CGT de Haute Savoie

Comptes Annuels 2024

43 rue de Rennes
75006 PARIS
01.47.17.04.15
contact@diagoris.fr

6 rue Jean Lacoste
10000 TROYES
comptabilite@diagoris.fr

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons procédé à la clôture de la comptabilité générale de l'Union Départementale de Haute Savoie au 31 décembre 2024.

Pour cet exercice, le solde est un résultat global de **85 041,06 €**.

Après prise en compte de ces résultats, les fonds propres de l'Union Départementale au 31 décembre 2024 s'élèvent à **331 116,25 €**.

Nos investigations et nos contrôles ne nous ont pas permis de déceler d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes annuels, et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations de la période, ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de cet exercice.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. En vous remerciant de la confiance que le syndicat a bien voulu nous accorder, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Paris, le 2 décembre 2025



Amine EL MAKHZOUMI

Expert-comptable

CVC

BILAN ACTIF

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024			Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net	
Etat exprimé en €						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations Incorporelles					
	Frais d'établissement	AA		AB		
	Frais de recherche et de développement	AE		AF		
	Concessions brevets droits similaires	AI		AJ		
	Fonds commercial	AM		AN		
	Autres immobilisations incorporelles	AQ		AR		
	Immobilisations incorporelles en cours	AU		AV		
	Avances et acomptes	AY		AZ		
	Immobilisations Corporelles					
	Terrains	BC		BD		
	Constructions	BG	18 208	BH	18 208	-
	Installations techniques, mat et outillage indus.	BK	700	BL	700	
	Autres immobilisations corporelles	BO	38 995	BP	34 329	4 666
	Immobilisations grevées de droit	BS		BT		
	Immobilisations corporelles en cours	BW		BX		
Avances et acomptes	CA		CB			
Immobilisations Financières						
Participations	CE	106 613	CF		106 613	
Créances rattachées à des participations	CI		CJ			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CM		CN			
Autres titres immobilisés	CQ		CR			
Prêts	CU		CV			
Autres immobilisations financières	CY		CZ			
TOTAL (I)		164 516	53 237	111 279	61 670	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours					
	Matières premières, approvisionnements	DH	4 331	DI	4 331	6 360
	En-cours de production de biens et services	DL		DM		
	Produits intermédiaires et finis	DP		DQ		
	Marchandises	DT		DU		
	Avances et Acomptes versés sur commandes	DX	1 000	DY		1 000
	Créances					
	Créances usagers et comptes rattachés	EB	64 785	EC		64 785
	Fournisseurs débiteurs	EF		EG		
	Personnel	EJ		EK		
	Organismes sociaux	EN		EO		
	État, impôts sur les bénéfices	ER		ES		
État, taxes sur le chiffre d'affaires	EV		EW		1 322	
Autres créances	EZ	32 209	FA		32 209	
Valeurs mobilières de placement	FD		FE			
Disponibilités	FH	199 643	FI		199 643	
Charges constatées d'avance	FL	550	FM		550	
TOTAL (II)		302 518	-	302 518	139 907	
COMPTES REGUL	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	FT				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)	FX				
	Ecart de conversion actif (V)	GB				
TOTAL ACTIF	GF	467 034	53 237	413 797	201 577	

BILAN PASSIF



État exprimé en €

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	
Capitaux Propres	Fonds propres				
	Fonds sans droit de reprise	AA			
	Écart de réévaluation	AC			
	Réserve	AE	246 075	115 967	
	Report à nouveau	AG			
	Résultat de l'exercice	AI	85 041	-	5 156
	Autres fonds				
	Fonds avec droit de reprise				
	- Apports	AK			
	- Legs et donations	AM			
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	AO				
Écart de réévaluation	AQ				
Subventions d'investissement	AS				
Provisions réglementées	AU				
Droits des propriétaires (commodat)	AW				
	Total des capitaux propres	AY	331 116	110 812	
Provisions	Provisions pour risques et charges	BA			
	Total provisions	BC	-	-	
Fonds dédiés	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	BE			
	Fonds dédiés sur autres ressources	BG			
	Total fonds dédiés	BI	-	-	
Dettes	Emprunts et dettes assimilées	BK			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	BM			
	Fournisseurs et comptes rattachés	BO	36 278	57 646	
	Autres dettes	BP	46 403	33 119	
	Produits constatés d'avance	BQ			
	Total des dettes	BS	82 680	90 765	
	Écarts de conversion passif	BU			
TOTAL PASSIF		BW	413 797	201 577	

CVC

COMPTE DE RESULTAT

État exprimé en €

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	AA			
	Production vend - Biens	AC	569		10 709
	- Services	AE	196 322		147 513
	Montants nets produits d'exploitation	AG	196 891		158 223
	Production stockée	AI			
	Production immobilisée	AK			
	Subventions d'exploitation	AM			
	Dons	AO			450
	Cotisations	AQ	132 076		169 459
	Legs et donations	AS			
	Produits liés à des financements réglementaires (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	AU			
	Autres produits	AW	793 101		209
	Sous-total des autres produits d'exploitation	AY	925 176		170 117
	Total des produits d'exploitation (I)	BA	1 122 067		328 340
	Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)	BC	-		-
Produits financiers	Participations	BE			
	Autres valeurs mobilières et créances d'actif	BG			
	Autres intérêts et produits assimilés	BI	3 734		1 212
	Reprises sur provisions et transferts de charges	BK			1 000
	Différences positives de change	BM			
	Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	BO			
Total des produits financiers (III)	BQ	3 734		2 212	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	BS			150
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	BU			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	BW			
	Total des produits exceptionnels (IV)	BY	-		150
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)		CA	1 125 801		330 702
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT		CC			5 156
TOTAL GENERAL		CE	1 125 801		335 858

COMPTE DE RESULTAT

État exprimé en €

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	
Charges d'exploitation	Achats de marchandises et de matières premières	CG	2 320		
	Variation de stock (marchandises et matières premières)	CI	2 029	-	3 714
	Autres achats non stockés	CK	13 791		14 272
	Services extérieurs	CM	12 190		8 468
	Autres services extérieurs	CO	133 509		146 366
	Impôts, taxes et versements assimilés	CQ	284		248
	Salaires et traitements	CS	103 589		110 844
	Charges sociales	CU	41 161		45 744
	Autres charges de personnel	CW	2 276	-	885
	Subventions accordées par l'association	CY			
	Dotations aux amortissements	DA	3 341		3 723
	Dotations aux provisions	DC			
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	DE			
	Autres charges	DG	726 270		10 792
	Total des charges d'exploitation (I)		DI	1 040 760	
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)		DK	-		
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions	DM			-
	Intérêts et charges assimilées	DO			
	Différences négatives de change	DQ			
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements	DS			
Total des charges financières (III)		DU	-		-
Ch. exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	DW			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	DY			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	EA			
Total des charges exceptionnelles (IV)		EC	-		-
Participation salariés aux résultats (V)		EE			
Impôts sur les sociétés (VI)		EG			
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)		EI	1 040 760		335 858
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		EK	85 041		
TOTAL GENERAL		EM	1 125 801		671 715

CVC

Union Départementale CGT de HAUTE SAVOIE

Annexe

aux comptes annuels

Exercice clos

le 31 décembre 2024

Montants exprimés en €



Sommaire

1. Faits majeurs de l'exercice	8
1.1 Objet sociale, nature et périmètre de l'activité et moyens de mise en œuvre	8
1.2 Événements principaux de l'exercice	8
1.3 Principes, règles et méthodes comptables	8
1.3.1 Présentation des comptes	8
1.3.2 Méthode générale	8
2. Informations relatives au bilan	9
2.1 Actif	9
2.1.1 Tableau des immobilisations	9
2.1.2 Tableau des amortissements et dépréciations	9
2.1.3 Méthode d'amortissement	9
2.1.4 Immobilisations financières	10
2.1.5 Créances	10
2.1.6 Produits à recevoir	10
2.1.7 Charges constatées d'avance	10
2.2 Passif	11
2.2.1 Fonds syndicaux	11
2.2.2 État des dettes	11
3. Informations relatives au compte de résultat	12
3.1 Tableau de détermination des ressources	12
3.1.1 Fait générateur des cotisations	12
3.1.2 Contributions volontaires en nature	12
3.2 Autres informations sur le compte de résultat	12
3.2.1 Autres charges et charges externes	12
3.2.2 Autres produits :	12
3.2.3 Résultat financier :	12

1. Faits majeurs de l'exercice

1.1 Objet sociale, nature et périmètre de l'activité et moyens de mise en œuvre.

L'Union Départementale a pour buts de promouvoir, d'impulser, de coordonner et de mettre en œuvre l'action de tous les syndicats qui la composent au bénéfice des droits et intérêts professionnels, moraux et matériels, sociaux et économiques, individuels et collectifs de leurs adhérents et de façon générale de l'ensemble des salarié(e)s et/ou retraité(e)s de toutes les professions exercées dans les entreprises différents secteurs.

Pour défendre les intérêts des salariés et retraités, la Union Départementale CGT est affiliée à la Confédération Générale du Travail.

1.2 Événements principaux de l'exercice

Les comptes des PAC et de la mutualisation des UL ont été intégrés dans les comptes de l'Union Départementale

1.3 Principes, règles et méthodes comptables

1.3.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.3.2 Méthode générale

Les comptes clos le 31 décembre 2024, ont été établis conformément aux principes généraux en vigueur, dans le respect :

- du plan comptable général ANC 2014-03 ;
- du règlement ANC n° 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables du 05 décembre 2018, abrogeant le règlement CRC n°99-01 ;
- du règlement 2009/10 du 3 décembre 2009 relatif aux organisations syndicales.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan



2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Rubriques	Valeur brute au 1er janvier	Augmentations reclassements	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	54 745	3 158		57 903
Immobilisations financières	56 821	49 792		106 613
TOTAL	111 566	52 950		164 516

2.1.2 Tableau des amortissements et dépréciations

Rubriques	Amortissements et dépréciation cumulées au 1er janvier	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Amortissements et dépréciation cumulées à la fin de l'exercice
Immobilisations Incorporelles				
Immobilisations corporelles	49 896	3 341		53 237
Immobilisations financières				
TOTAL	49 896	3 341		53 237

2.1.3 Méthode d'amortissement

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Mobilier	Linéaire	5 ans
Micro-ordinateurs	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

2.1.4 Immobilisations financières

- 37 594 parts sociales B Crédit Mutuel à 1 €
- 20 348 parts sociales B Crédit Mutuel à 1 €
- 48 271 parts sociales B Crédit Mutuel à 1 €

2.1.5 Créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<i>Créance de l'actif immobilisé</i>			
Créances rattachées à des Participations			
Prêts (1)			
<i>Créances de l'actif circulant</i>			
Créances usagers et comptes rattachés	65 785	65 785	
Autres créances	32 209	32 209	
Charges constatées d'avance	550	550	
Total	98 544	98 544	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

2.1.6 Produits à recevoir

- Cogetise 2024 3 812,32 €
- Campagne TPE Participation 1 500,00 €
- Intérêt parts sociales 2024 1 781,73 €
- Formation syndicale 18 874,66 €

Soit 25 968,71 €

2.1.7 Charges constatées d'avance

- Agenda 2025 248,00 €
- LCE Adhésion 2025 57,00 €
- EBP 2025 245,12 €

Soit 550,12 €

CVC

2.2 Passif

2.2.1 Fonds syndicaux

Les principaux mouvements sur l'exercice sont les suivants :

Libellé	Solde au 1er janvier	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds syndicaux				
Réserves générales				
Réserve affectée CNAS				
Autres réserves affectées				
Réserve affectée événements pluriannuels				
Report à nouveau UD CGT 74	115 967	(5 156)		110 812
Report à nouveau PAC		66 627		66 627
Report à nouveau Mutualisation UL		68 636		68 636
Résultat de l'exercice	(5 156)	85 041	(5 156)	85 041
Autres fonds syndicaux				
Total	110 812	215 148	(5 156)	331 115

2.2.2 État des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an	Échéance à plus de 5 ans
Emprunt (1) et dette auprès des établissements de crédit dont : - à 2 ans au maximum à l'origine - à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunt et dettes financières divers -				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 278	36 278		
Dettes fiscales et sociales	17 701	17 701		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	28 702	28 701		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	82 680	82 680		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1 Tableau de détermination des ressources

	2024
Cotisations reçues	132 076
« - » reversement de cotisations à des syndicats	2 698
« + » subventions-contributions reçues	11 900
« - » Subventions - contributions à des organisations affiliées	
« + » autres produits d'exploitation perçus	978 092
« + » produits financiers perçus	3 724
TOTAL	1 123 094

3.1.1 Fait générateur des cotisations

Le fait générateur de la reconnaissance du produit des cotisations correspond à l'encaissement effectif des sommes collectées auprès des adhérents.

3.1.2 Contributions volontaires en nature

L'Union Départementale CGT de Haute Savoie se réfère aux dispositions de l'article 211-4 du règlement N° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les contributions volontaires en nature n'ont pas été transmises

3.2 Autres informations sur le compte de résultat

3.2.1 Autres charges et charges externes

Les autres charges et charges externes s'élèvent à 145 699 €. Les postes principaux sont :

- Catalogues et imprimés 57 421,16 €
- Frais postaux 17 427,33 €

3.2.2 Autres produits :

Les Autres produits sont composés principalement de :

- Recettes des PAC 718 850 €
- Recettes Mutualisation des UL 62 199 €

3.2.3 Résultat financier :

Il est composé essentiellement des intérêts obtenus sur les livrets d'épargne ainsi que sur les parts sociales.

cvc